

# au service de votre talent et de vos idées

Rapport annuel d'activités 2002



Ministère des  
Affaires municipales  
et de la Métropole  
Québec



# MOT DU PRÉSIDENT

## M. Jean-Louis Bédard



AU NOM DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET EN MON NOM PERSONNEL, JE SUIS FIER DE VOUS PRÉSENTER LE RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2002 DU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LAVAL.

Les résultats éloquentes de cette année d'activités confirment la pertinence de notre démarche au sein d'une région unique où les grands projets d'envergure, notamment dans le secteur de la nouvelle économie, côtoient les entreprises des secteurs traditionnels et de l'économie sociale. Le CLD de Laval est en effet devenu un levier incontournable dont les initiatives sont porteuses d'avenir.

Bien implanté dans son milieu, le CLD de Laval a élaboré une stratégie basée sur l'établissement de partenariats structurants et unifiants qui lui permettent de répondre avec toujours plus d'acuité aux attentes des entrepreneurs. En s'affiliant avec les forces vives de la collectivité, le CLD de Laval inscrit ses actions dans un processus de concertation, en conformité avec la volonté collective de développement durable, pierre d'assise de notre prospérité.

En 2002, les conseillers du CLD de Laval ont innové en proposant un nombre inégalé d'activités destinées à favoriser le maillage et le réseautage à Laval. Les entrepreneurs se sont également vus offrir de la formation et du perfectionnement lors d'ateliers, de cours et de conférences. L'équipe du CLD de Laval a donc élargi ses investissements au potentiel humain, meilleur gage de succès pour l'entrepreneurship.

Le conseil d'administration se joint à moi pour remercier nos partenaires institutionnels qui font toujours preuve d'une grande ouverture et d'un souci de cohérence dans l'offre de leurs services à la communauté lavalloise, respectant ainsi les spécificités propres à notre région.

### Table des matières

— Mot du président	01
— Mot de la direction générale	02
— Appui au succès des bâtisseurs	04
— Activités de formation	05
— Activités de réseautage	06
— Des partenariats structurants	08
— Une prospérité en croissance	10
— Fonds local d'investissement	12
— Fonds dédié à l'économie sociale	14
— Fonds Jeunes promoteurs	15
— Mesure de suivi d'entreprise	16
— Mesure de soutien au travail autonome	17
— Gestion des instances	18
— Conseil d'administration	19

Nous tenons également à souligner le travail exceptionnel des gestionnaires et du personnel du CLD de Laval. La directrice générale, Mme Manon Caron, et le directeur des opérations, M. Damien Cloutier, possèdent tous deux l'envergure et la vision nécessaires pour mobiliser les compétences de leurs collaborateurs dans l'accomplissement de la mission du CLD de Laval. Les conseillers en développement, quant à eux, mettent tout en œuvre pour trouver des moyens innovateurs qui leur permettront de mieux servir les entrepreneurs.

Enfin, nous tenons à exprimer notre reconnaissance à Laval Technopole et au ministère des Affaires municipales et de la Métropole pour leur soutien constant et leur confiance. Nous leur réitérons notre engagement à poursuivre avec ardeur nos objectifs de développement économique et social.

Jean-Louis Bédard,  
Président du conseil d'administration

# MOT DE la direction générale

## C'EST AVEC PLAISIR QUE NOUS VOUS PRÉSENTONS LE RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2002 DU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LAVAL.



Quatre années d'existence, et déjà plusieurs réalisations qui nous permettent de croire que nos actions ont véritablement contribué à consolider et développer les grands créneaux d'excellence de l'économie lavalloise.

En 2002, les contributions du CLD de Laval, par le biais de ses différents fonds, ont totalisé près de trois millions de dollars et ont généré des investissements totaux de plus de 50 millions sur le territoire de Laval, une hausse de 54 % par rapport à l'an dernier. Le soutien technique et financier du CLD de Laval a profité à 293 entreprises actives, aussi bien dans les secteurs d'activités de l'économie traditionnelle que dans ceux de l'économie sociale, contribuant ainsi au développement et au maintien de 867 emplois, une augmentation de 10% par rapport à l'an dernier.

Ces résultats, nous les devons à nos dynamiques employé(e)s qui n'ont de cesse de faire leur, le succès de nos entrepreneurs et d'ajuster, dans un contexte rapide d'évolution économique, leurs interventions pour accompagner pleinement et de façon compétente, les projets d'entreprises de nos investisseurs. Nous les en remercions tous et chacun pour les valeurs qui inspirent chaque jour leurs interventions.

Le CLD de Laval est unique. Il est à la fois autonome et en lien avec le CRD-Laval et Laval Technopole. Ce modèle original, rendu possible par l'extraordinaire synergie lavalloise, fait de cette corporation, un exemple d'efficacité et de cohérence dans l'action.

Nos remerciements s'adressent donc aussi à nos partenaires du développement économique lavallois, tant de l'économie traditionnelle que de l'économie sociale, ainsi qu'à nos partenaires institutionnels, lesquelles, avec les membres de notre Conseil, ont su partager leurs efforts et leurs réflexions en vue de mettre en place des services adaptés aux entreprises lavalloises.

**MANDAT** Le CLD de Laval a pour mandat de favoriser le développement économique et la création d'emplois sur son territoire, tout en tenant compte des orientations, des stratégies et des objectifs régionaux et nationaux. À titre de guichet multiservices, c'est un acteur de premier plan en terme d'accompagnement et de soutien technique et financier pour les entrepreneurs.

Les services offerts comprennent la consultation, l'orientation et la référence, de même que la recherche de financement, la formation et le réseautage. Ils peuvent également être de nature plus spécialisée, notamment en matière d'exportation et de développement technologique.

**statut** ORGANISME À BUT NON LUCRATIF ACCRÉDITÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, LE CLD DE LAVAL EST UNE ENTITÉ DISTINCTE DE LAVAL TECHNOPOLE ET DU CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LAVAL (CRD-LAVAL). LA DIRECTION GÉNÉRALE EST ASSURÉE EN IMPARTITION PAR LE CRD-LAVAL, ALORS QUE LA PRESTATION DES SERVICES AUX ENTREPRENEURS EST ASSURÉE, EN IMPARTITION, PAR LAVAL TECHNOPOLE. LE CLD DE LAVAL CONSTITUE L'INSTANCE DÉCISIONNELLE EN CE QUI A TRAIT À L'OCTROI DE SUBVENTIONS ET DE PRÊTS, TANT POUR LES DOSSIERS DE L'ENTREPRENEURIAT PRIVÉ QUE POUR CEUX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE.

### L'ÉQUIPE DU CLD

#### LES COMPÉTENCES D'UNE ÉQUIPE GAGNANTE

Le succès du CLD de Laval repose non seulement sur l'expertise et le savoir-faire de son équipe, mais aussi sur sa capacité d'identifier les besoins propres à son milieu. Bien implanté dans sa communauté, il multiplie les efforts pour stimuler l'entrepreneuriat lavallois. Les membres de l'équipe, profondément engagés dans la mission du CLD de Laval, établissent des relations de confiance avec les entrepreneurs qu'ils soutiennent, favorisant ainsi une dynamique propice au développement économique et à la création d'emplois dans la région.

Au niveau des opérations, on retrouve, Damien Cloutier, directeur des opérations, Louise Sauvé, adjointe administrative, Josée Cusson, coordonnatrice des programmes, ainsi que neuf conseillers et conseillères en développement des entreprises : André Filion, Célyne LaFrance, Tien Tai Le, Valérie Bellavance, Nathalie Plante, Marie-Josée Castonguay, Marie-Claude Richer, Richard Carle, Chantal Thibault. À ceux-ci s'ajoutent Denise Lavallée, agente d'information, Lucie Summerside et Francine Perrotte, aux services administratifs.

Le CLD de Laval est fier de promouvoir l'entrepreneuriat privé et communautaire et s'ennorgueillit un peu plus chaque jour de constater l'émergence de projets porteurs susceptibles d'assurer le développement durable de l'économie lavalloise.

Damien Cloutier, directeur des opérations

Manon Caron, directrice générale

# APPUI AU SUCCÈS des bâtisseurs

# ACTIVITÉS de formation

## 4E CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURSHIP

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE CLD DE LAVAL A ÉTÉ NOMMÉ RESPONSABLE RÉGIONAL DU CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURSHIP. À CE TITRE, SON MANDAT EST D'ASSURER LA PROMOTION DE L'ÉVÉNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRENEURS ET DU RÉSEAU SCOLAIRE. CE CONCOURS VISE À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC.

En 2002, la région de Laval a démontré l'extraordinaire vitalité de son potentiel entrepreneurial. En effet, 67 projets ont été soumis au jury national. Sur le plan de la participation, une hausse de 62 % a été constatée grâce au dépôt de 26 dossiers destinés au volet « initiatives entrepreneuriales » et les 41 projets inscrits au volet « création d'entreprises » ont fait grimper le taux de participation de 60 %.

Les Lavalloises et les Lavallois peuvent être rassurés quant à l'avenir du développement socio-économique de leur région : au cours du gala, tenu le 24 avril à la Salle André-Mathieu, 15 000 \$ en prix ont en effet été attribués. Sept premiers prix de 500 \$ et un deuxième prix de 250 \$ ont été remis aux équipes du volet « initiatives entrepreneuriales » dans les

différentes catégories. Le volet « création d'entreprises » a permis de décerner six premiers prix de 1 000 \$ et un deuxième prix de 750 \$ à des entrepreneurs de Laval. Huit prix spéciaux ont également été octroyés.

En juin, lors de la remise des Grands prix nationaux—Création d'entreprises, M. Germain Lafrenière a accepté, au nom des Entreprises Qualité de vie / Bio Ferme Laval, le premier prix « entreprise en économie sociale » et l'un des prix spéciaux de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Les Entreprises Qualité de vie / Bio Ferme Laval se spécialisent dans la culture d'aliments biologiques et offrent des emplois de qualité à des adolescents et à des adultes autistes.

**STIMULER ET FORMER LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS** Deux fois par mois, les conseillers en développement des entreprises du CLD de Laval offrent gratuitement des séances d'information aux personnes intéressées à l'entrepreneuriat. D'une durée de deux heures, ces présentations permettent au public de mieux comprendre les enjeux liés à la création d'une entreprise et d'évaluer le potentiel et la validité de leur projet. Les futurs promoteurs peuvent également se familiariser avec les nombreux services offerts par le CLD de Laval, qui vont du soutien au démarrage d'entreprises à l'accompagnement en période de croissance.

**FICHES INFO-RÉUSSITE** Le CLD de Laval a créé, à l'intention des entrepreneurs, des fiches-conseils fort utiles, renfermant une panoplie de trucs et de renseignements sur des sujets qui les touchent. Vous voulez savoir comment captiver un auditoire? Réaliser un dépliant promotionnel percutant? Éviter les erreurs dans vos campagnes publicitaires? Vous pouvez vous procurer ces fiches auprès d'un conseiller du CLD de Laval ou sur le site Internet: [www.lavaltechnopole.com](http://www.lavaltechnopole.com).

**SÉMINAIRES D'APPOINT** Au début de l'année 2002, le CLD de Laval a organisé, en collaboration avec la Fondation de l'entrepreneuriat et Emploi-Québec, une série de cinq séminaires d'appoint à l'intention des entrepreneurs. Les cours ont permis aux participants de perfectionner leurs techniques de vente, de maîtriser l'art de la négociation, d'apprendre à

Nicole Boutin, directrice générale du Collège Montmorency, Julie Bilodeau et Sarah-Jeanne Sasseville se sont méritées un deuxième prix de 250\$ pour leur projet "Auto-Guide" concernant le volet « initiatives entrepreneuriales »



Lors de la remise des Grands prix nationaux—Création d'entreprises, en présence de Mme Manon Caron, directrice générale du CLD de Laval, Messieurs Serge Trahan et Yves D'Astous ont accepté, au nom des Entreprises Qualité de vie / Bio Ferme Laval, le premier prix « entreprise en économie sociale » et l'un des prix spéciaux de l'Office franco-québécois pour la jeunesse

Les conseillères Karine Prud'homme et Marie-Josée Castonguay fières de présenter les services offerts par le CLD de Laval.



**UN COUP DE POUCE AUX JEUNES ENTREPRENEURS** En 2002, grâce à son programme Jeunes Promoteurs, le CLD de Laval a procédé à deux rondes de financement totalisant 151 000 \$. En effet, le 3 juin, neuf nouveaux entrepreneurs ayant investi un total de 434 000 \$ pour le démarrage de leurs entreprises, ont reçu un total de 74 000 \$ en subventions. Le 4 novembre, le CLD de Laval octroyait 77 000 \$, permettant ainsi à 13 jeunes promoteurs de réaliser leur rêve. Ces récipiendaires ont, pour leur part, investi quelques 145 000 \$ sur le territoire de Laval pour la création de leurs entreprises.

gérer leur temps efficacement et d'approfondir leurs connaissances sur le plan du développement de la clientèle. Une quinzaine d'entrepreneurs ont bénéficié de l'expertise qui leur était ainsi offerte.

Le CLD de Laval conclut régulièrement des ententes avec Emploi-Québec et le MFER afin d'offrir aux entrepreneurs diverses activités de formation et de réseautage, notamment dans le secteur de l'économie sociale.

# ACTIVITÉS de réseautage

AFIN DE BRISER L'ISOLEMENT, D'ENCOURAGER L'ÉMULATION ET DE FAVORISER LE MAILLAGE DES JEUNES ENTREPRISES LAVALLOISES, LE CLD DE LAVAL ORGANISE PLUSIEURS ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE RÉSEAUTAGE.

**PETITS-DÉJEUNERS DES ENTREPRENEURS** Avec des sujets tels que « Comment se présenter dans un 5 à 7 lorsqu'on ne connaît personne? Trucs et astuces », les petits-déjeuners mensuels du CLD de Laval obtiennent beaucoup de succès auprès des entrepreneurs. En effet, selon un sondage maison réalisé au mois de septembre 2002, 95% des participants sont « plus que satisfaits de la pertinence des thèmes » et, pour 90% d'entre eux, les événements comblent leurs attentes.

**SOIRÉE BAVAROISE** Le 29 août dernier, le CLD de Laval organisait un 5 à 7 « bière et saucisses » pour les entrepreneurs de la région. Une soixantaine de personnes ont participé à cet événement qui a permis l'établissement de contacts intéressants et fructueux pour nombre d'entre elles.

**VIN ET FROMAGE** Les entrepreneurs lavallois ont également eu le plaisir d'être conviés à un « vin et fromage de Noël » le 17 décembre dernier. Une soirée de détente et de plaisir fort appréciée par les 90 participants.



↑ Une portée vers le succès



↑ M. Michel Cournoyer d'Emploi-Québec en présence de Josée Blondin de l'entreprise Intersources, lors du gala « Une portée vers le succès » tenu le 25 novembre 2002.



↑ MM. Serge Ménard, ministre des Transports, de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Laval tenait à féliciter M. Marc-André Trudeau du Café la Puce Enchantée.

**UNE PORTÉE VERS LE SUCCÈS** À l'occasion d'un gala tenu à la Maison des Arts de Laval le 25 novembre dernier, MM. Serge Ménard, ministre des Transports, de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Laval et Jean-Louis Bédard, président du conseil d'administration du CLD de Laval, ont souligné la création de 46 nouvelles entreprises lavalloises.

C'est grâce au programme Mesure de Soutien au Travail Autonome (STA) et au Fonds Jeunes Promoteurs que ces entreprises ont pu relever le défi de l'entrepreneurship. Ces deux programmes, gérés par le CLD de Laval, sont des initiatives du gouvernement du Québec qui visent à stimuler l'entrepreneurship et la création d'emplois, notamment par le soutien au démarrage d'entreprises. En 2001, dans la région de Laval, les investissements accordés par le CLD de Laval aux nouveaux projets se sont traduits par la création de 92 emplois permanents et par des retombées économiques de l'ordre de 5,5 millions de dollars.



↑ M. Pierre Bélanger, directeur général de LavalTechnopole, Mme Christine Simard de la firme Action Juri Plus et Mme Manon Caron, directrice générale du CLD de Laval. Mme Simard a reçu une subvention de 5 000 \$ pour le démarrage de son entreprise.



↑ Damien Cloutier, directeur des opérations du CLD de Laval en présence de Jo Frank Pangallo et Enzie Pangallo de Bois franc St-François lors d'une remise de subvention du Fonds Jeunes Promoteurs.

# DES PARTENARIATS STRUCTURANTS pour l'ensemble de la collectivité

**PROGRAMME DÉCLIC-PME** Partenaire d'Investissement Québec dans la gestion du programme DÉCLIC-PME, le CLD de Laval est également chargé de sa promotion. Ainsi, le CLD de Laval facilite l'accès au programme pour les entreprises en démarrage ou établies depuis moins de trois ans et dont le chiffre d'affaires est inférieur à un million de dollars. L'aide financière octroyée doit permettre la concrétisation de projets d'entreprises commerciales qui démontrent des signes réalistes de viabilité et de rentabilité.

**PROGRAMME DE SOUTIEN À LA VALORISATION DE L'INVENTION (PSVI)** Ce programme, une initiative du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MRST), vise à accroître le nombre d'inventions qui permettront la création d'entreprises ou l'obtention d'accords de licences. L'aide accordée peut couvrir jusqu'à 75 % des dépenses admissibles, pour un montant maximum de 10 000 \$ par activité. Trois demandes de subvention peuvent être déposées pour un même projet, si elles concernent les frais inhérents à l'étude de marché, à la demande de brevet et à la fabrication du prototype.

Le rôle du CLD de Laval s'inscrit dans le volet 3 du programme, appelé « Soutien à l'accompagnement de l'inventeur ». Il offre les services d'un accompagnateur professionnel afin de soutenir les inventeurs au cours des différentes étapes de la réalisation de leurs projets. Toute invention technique ou technologique est admissible au programme, dans la mesure où elle présente un potentiel de développement économique.

**SERVICE DE CONSULTATION EN ENTREPRISE** Le CLD de Laval, en collaboration avec Laval Technopole, la direction régionale de Laval d'Emploi-Québec et les Centres locaux d'emploi (CLE), offre gratuitement aux entreprises un service d'accompagnement et d'orientation afin de les aider à faire face aux nouveaux enjeux issus d'une économie en constante évolution.

Après une analyse rigoureuse des activités de l'entreprise, les experts du CLD de Laval peuvent guider les entrepreneurs dans l'élaboration d'un plan d'action et dans le développement de techniques pour une gestion efficace.

Le service de consultation s'adresse, en priorité, aux entreprises en exploitation depuis plus d'un an, ayant plus de cinq employés et œuvrant dans divers secteurs.

**DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE SOCIALE : DANS LA MISSION DU CLD DE LAVAL** La gestion de matières résiduelles est un secteur qui procure beaucoup plus d'emplois que leur élimination. RécuperAction Jeunesse, un centre de récupération et de transformation du papier, l'a compris. En 2001, grâce au soutien de professionnels du CLD de Laval, RécuperAction Jeunesse a ainsi reçu, pour la gestion de matières résiduelles, 142 000 \$ du ministère de l'Environnement du Québec par le biais de son Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale. Cette subvention a été reconduite en 2002 pour un montant de 158 000 \$.

Conscients que les entreprises d'économie sociale contribuent à la création et au maintien d'emplois de qualité et à l'amélioration de la qualité de vie des collectivités, les Centres locaux de développement (CLD) ont pour mandat de faire le lien entre les entrepreneurs et le gouvernement.

**PLAN STRATÉGIQUE 2000-2005 LAVAL : RÉGION SOLIDAIRE MODÈLE, PHARE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE** La création des Centres locaux de développement (CLD) a été amorcée en 1997 à la suite de l'adoption, par le gouvernement québécois, de la Loi sur le ministère des Régions. Cette loi faisait suite à la volonté gouvernementale de mettre en place des guichets multiservices pour les entrepreneurs afin de favoriser une forme de développement qui réponde aux spécificités socio-économiques locales et régionales.

Pour ce faire, le Ministère a confié aux Conseils régionaux de développement, qui assurent le lien entre le gouvernement et les multiples instances régionales, le mandat de réaliser un Plan d'action locale pour l'économie et l'emploi (PALÉE) dans chacune des régions administratives. Ce plan a pour but de dégager la vision et les grandes orientations stratégiques qui baliseront les actions locales, notamment celles des Centres locaux de développement.

L'envergure et l'unicité de la région de Laval ont amené le Conseil régional de développement, qui est à la recherche d'une vision structurante et unifiante, à dépasser les attentes du ministère en déposant un Plan quinquennal de développement stratégique.

Pour réaliser ce plan directeur, les forces vives du milieu ont été mobilisées dans un grand effort de concertation. Laval Technopole et les principaux acteurs des secteurs de l'éducation, de l'environnement, de la culture, du tourisme et du développement économique, de même que les organismes communautaires, d'économie sociale et de la santé ont été invités à se prononcer sur les enjeux actuels et futurs auxquels ils devront respectivement faire face.

Huit grands principes directeurs définissant les axes et les priorités de développement de la région ont ainsi été dégagés en conformité avec la volonté collective de croissance durable et d'innovation sociale exprimée par les intervenants. Ce plan dynamique constitue la pierre angulaire de toutes les actions du CLD de Laval.

SOUCIEUX DE TOUJOURS OFFRIR DES SOLUTIONS COHÉRENTES AUX BESOINS ÉMERGENTS DES ENTREPRISES LOCALES, LE CLD DE LAVAL NE CESSE D'ÉLARGIR SON RÉSEAU PAR LA CONCLUSION D'ENTENTES DE PARTENARIATS AVEC DIFFÉRENTS ORGANISMES ET INSTITUTIONS.

**AU COLLÈGE MONTMORENCY : L'ENTREPRENEURSHIP COMME SOLUTION DE VIE** Le CLD de Laval soutient de nombreux projets initiés par les 18-35 ans, notamment par le biais de son Fonds Jeunes Promoteurs. Le Club d'entrepreneurs étudiants lui permet donc de consolider ses actions orientées vers la jeunesse et représente un outil de promotion exceptionnel pour faire connaître à la clientèle étudiante l'ensemble de ses services. Le CLD de Laval est fier de contribuer à l'épanouissement de la jeunesse lavalloise en lui proposant l'entrepreneurship comme solution de vie.

# UNE PROSPÉRITÉ en croissance

LA RÉGION DE LAVAL EST UNIQUE : UNE ÎLE ET UN ARCHIPEL DE 77 ÎLES; UNE VILLE INCLUANT UNE VINGTAINÉ DE COLLECTIVITÉS LOCALES ACTIVES; UNE RÉGION QUI NE COMPORTE QU'UNE VILLE ET UNE MRC. TOUTE UNE VILLE RÉGION !

**VISION RÉGIONALE** Un développement durable qui profite à tous les Lavallois en tenant compte à la fois de la croissance économique et des préoccupations environnementales et sociales de qualité de vie, d'insertion et d'équité.

Un développement durable qui mobilise et intègre tous les réseaux lavallois, qu'ils soient sociaux, économiques, environnementaux, touristiques, culturels, institutionnels ou autres et qui permet le rayonnement vers l'extérieur.

**LES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES** Une mobilisation réelle de tous les acteurs socio-économiques autour d'un processus continu de planification régionale et de grands projets concrets ⇨ Une croissance soutenue au bénéfice de tous les Lavallois ⇨ Les technologies comme levier dans tous les secteurs d'activités et pour tous les Lavallois ⇨ Une politique dynamique de compétition régionale et internationale ⇨ Le territoire, actif majeur à développer de façon équilibrée.

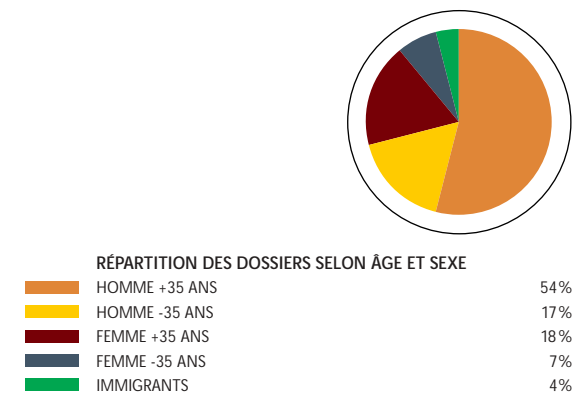
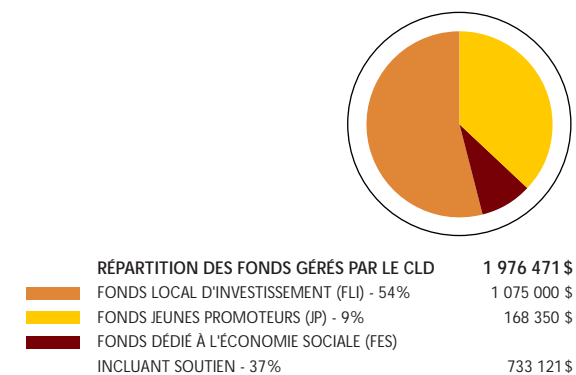
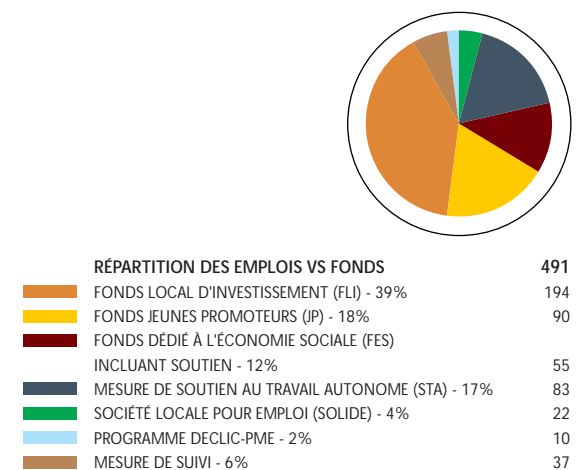
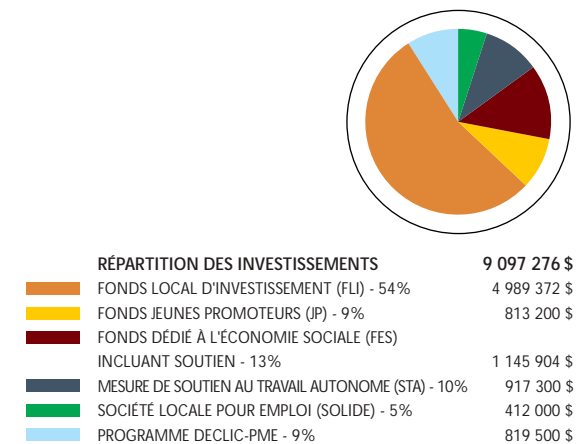
## REVUE DE L'ANNÉE – EXERCICE FINANCIER 2002

Au cours de l'année 2002, le CLD de Laval a reçu, pour l'exercice financier 2002-2003, une contribution financière de l'ordre de 1 710 000 \$ du gouvernement du Québec. Cette somme comprend les montants de 1 204 645 \$ dédié au fonctionnement, 200 455 \$ attribué au Fonds Jeunes Promoteurs, 105 000 \$ à la Mesure de suivi d'entreprises et 200 000 \$ pour le Fonds dédié à l'économie sociale.

Un montant de 65 000 \$ a également été accordé au Fonds de consolidation des entreprises d'économie sociale.

De plus, le CLD de Laval a conclu une entente avec le ministère des Affaires municipales et de la Métropole pour la gestion d'une subvention additionnelle de 200 000 \$ afin de venir en aide aux entreprises en démarrage ou en expansion du secteur de l'économie sociale.

Le ministère des Affaires municipales et de la Métropole a également versé un montant de 602 753 \$, correspondant au cinquième et dernier versement d'avance de fonds destiné au Fonds local d'investissement (FLI). Cette somme porte le capital disponible pour des investissements dans les entreprises lavalloises à 2 900 753 \$.



## DES INVESTISSEMENTS ORIENTÉS VERS LE SUCCÈS

En 2002, le nombre de dossiers traités a plus que doublé, passant de 455 en 2001 à 1 000. Qu'ils se concrétisent ou non, ces projets ont fait l'objet d'un ou plusieurs services de soutien technique de la part des neuf conseillers du CLD de Laval.

## INVESTISSEMENTS ET RETOMBÉES DES DIFFÉRENTS FONDS

Le CLD de Laval a investi 1 075 000 \$ dans neuf entreprises, par le biais de son Fonds local d'investissement (FLI), contribuant à la création et au maintien de 194 emplois, une hausse de 49 % par rapport à 2001. Les investissements totaux générés sont passés de 3 846 192 \$ à 4 989 372 \$, une augmentation de 29,7 %.

Le Fonds Jeunes Promoteurs a permis à 33 jeunes promoteurs de démarrer 22 nouvelles entreprises de contribuer au maintien ou à la création de 90 emplois et de se partager 168 350 \$, pour des investissements totaux générés de 813 200 \$.

Les investissements du CLD de Laval, dans le cadre de la Mesure de soutien au travail autonome (STA) ont augmenté de 12,63 %, passant de 159 750 \$ en 2001 à 180 000 \$ en 2002, générant des investissements de 917 300 \$. La Mesure de Soutien au Travail Autonome a permis à 58 entreprises de créer ou de maintenir 83 emplois.

Le Fonds dédié à l'économie sociale et le soutien aux entreprises d'économie sociale ont représenté des investissements de 733 121 \$ de la part du CLD de Laval, entraînant des investissements totalisant 1 145 904 \$. Les emplois créés ou maintenus sont au nombre de 55.

En 2002, le CLD de Laval a investi 2 566 471 \$ par rapport à 2 416 959 \$ en 2001. Ces investissements ont contribué au maintien ou à la création de 491 emplois auxquels s'ajoutent 376 emplois créés ou maintenus pour un grand total de 867, grâce à l'aide à la concrétisation de dossiers et au service conseil.

Les investissements du CLD de Laval, jumelés à ces services de soutien et de conseil ont donc permis de générer, sur le territoire lavallois, des investissements totaux de 53 827 276 \$ provenant de 293 entreprises, une augmentation de 54,6 % par rapport à 2001.

## VENTILATION BUDGÉTAIRE

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2002

ORGANISATION ET PRESTATION DES SERVICES	1 037 251 \$	TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 438 036 \$
ÉTUDES ET RECHERCHES	95 303 \$	FONDS DÉDIÉ ÉCONOMIE SOCIALE	505 000 \$
PARRAINAGE ENTREPRISES	80 938 \$	FONDS CONSOLIDATION ÉCONOMIE SOCIALE	113 750 \$
HONORAIRES PROFESSIONNELS	33 914 \$	FONDS DÉDIÉ À LA MESURE DE SUIVI	105 000 \$
PROJETS SPÉCIAUX	95 388 \$	FONDS DÉDIÉ AUX JEUNES PROMOTEURS	200 455 \$
RÉSERVE DE ROULEMENT	81 492 \$	<b>TOTAL</b>	<b>2 362 241 \$</b>
ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE	3 750 \$		
ENTENTE AVEC TOURISME LAVAL	10 000 \$		

# FONDS LOCAL d'investissement (FLI)

**Objectif** STIMULER L'ENTREPRENEURSHIP LOCAL EN FAVORISANT L'ACCÈS AU CAPITAL DE DÉMARRAGE ET D'EXPANSION D'ENTREPRISES.

**Est-ce pour moi?** PEUVENT FAIRE APPEL AU FLI LES ENTREPRISES EN DÉMARRAGE OU EN EXPANSION QUI S'INSCRIVENT DANS LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU CLD DE LAVAL.

LES DÉPENSES EN CAPITAL, L'ACQUISITION DE TECHNOLOGIES ET DE BREVETS, DE MÊME QUE LES BESOINS DE FONDS DE ROULEMENT SE RAPPORTANT STRICTEMENT AUX OPÉRATIONS DE L'ENTREPRISE SONT ADMISSIBLES.

L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE PEUT PRENDRE LA FORME DE PRÊT, DE PRÊT PARTICIPATIF, DE GARANTIE DE PRÊT, DE CAUTIONNEMENT, D'ACQUISITION D'OBLIGATIONS OU D'AUTRES TITRES D'EMPRUNT, DE PARTICIPATION AU CAPITAL-ACTIONS OU AU CAPITAL SOCIAL, JUSQU'À CONCURRENCE DE 200 000 \$.

Le Fonds local d'investissement du CLD de Laval a participé au démarrage ou à l'expansion de neuf entreprises sur le territoire de Laval. Les contributions se chiffrent, en 2002, à 1 075 000 \$, comparativement à 1 098 000 \$ en 2001. Les investissements totaux générés représentent 4 989 372 \$, une hausse de 29,7 % par rapport à l'année précédente, alors qu'ils se chiffraient à 3 846 192 \$. La création et le maintien d'emplois ont connu une croissance de 49 %, passant de 130 en 2001 à 194 en 2002.

## CRVP PANNEAUX DE BOIS PROFILÉS : L'INNOVATION AU SERVICE DE LA CROISSANCE

En 1998, Mario Desmarais fonde son entreprise à Morin-Heights, dans les Laurentides. Spécialisée dans la fabrication de composantes de placage de bois pour les industries du meuble et de l'ébénisterie architecturale, CRVP se dote d'une presse allemande qui permet de développer de nombreuses applications de placage en trois dimensions. Au Québec, il n'existe qu'une seule autre presse de ce type.

En seulement deux ans, l'espace de 3 500 pieds carrés devient trop exigu pour CRVP. Mario Desmarais choisit alors de se relocaliser dans la région de Laval et procède à l'acquisition de nouveaux locaux totalisant 20 000 pieds carrés, que CRVP occupe dès septembre 2000. L'atelier s'enrichit d'une nouvelle machine, qui rend possible le placage sur les moules en MDF et grâce à laquelle on obtient le même effet qu'une moulure en bois plein. En janvier 2001, CRVP se lance dans la fabrication de moules.

« Les plates-formes technologiques que nous utilisons permettent à l'entreprise de bénéficier d'un excellent positionnement concurrentiel face à l'industrie des produits de bois solide, précise Mario Desmarais. Nous pouvons, en effet, décupler l'utilisation possible d'un morceau de bois. Le résultat est plus stable et plus résistant que le bois solide, qui absorbe l'humidité et a tendance à se déformer. De plus, le coût élevé et la rareté du bois solide jouent nettement en notre faveur, affirme-t-il. Nous avons donc élaboré une stratégie de croissance basée sur le développement de nouveaux produits avec des clients qui n'utilisent pas notre technologie dans leurs concepts de fabrication et sur le potentiel offert par le marché américain. Pour soutenir les perspectives de ventes des deux prochaines années, CRVP devait se doter d'une structure financière adéquate. C'est dans ce contexte qu'en 2001 nous avons sollicité le CLD de Laval qui a autorisé un prêt participatif. »

Le marché de l'industrie du meuble en Amérique du Nord s'élève à plusieurs dizaines de milliards de dollars. Déjà, en 2001, CRVP exportait 35 % de sa production aux États-Unis par le biais de distributeurs canadiens.

Les avantages technologiques, le prix de revient plus bas, la faible concurrence, la qualité du produit et la capacité de production de l'usine, jumelés à la très grande expertise du président, sont des éléments qui ont incité le CLD de Laval à soutenir cette formidable expansion en participant à une deuxième ronde de financement en 2002, sous forme de capital-actions privilégié. L'entreprise emploie actuellement 17 personnes et prévoit augmenter ce nombre à au moins 35 d'ici le 31 janvier 2004.

## NEKS TECHNOLOGIES INC. ÉTABLIT DE NOUVEAUX STANDARDS EN MÉDECINE DENTAIRE

Installée au Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB), NEKS TECHNOLOGIES a été fondée en 1996 par Naim Karazivan, dentiste et Emmanuel Montini, docteur en mathématiques et en modélisation d'images. Sa mission est de développer des applications innovatrices et d'utiliser couramment simplifiant le travail des dentistes et des hygiénistes dentaires, tout en augmentant la rapidité, l'efficacité et la productivité des opérations dentaires quotidiennes.

En 2000, le CLD de Laval a versé 200 000 \$ dans une ronde de financement totalisant près de 1,5 million de dollars en capital de risque. Ces investissements ont permis à NEKS TECHNOLOGIES de commercialiser deux innovations technologiques brevetées : Proxseal 1, qui vise à sceller les surfaces

sous-gingival, précise M. Montini, alors qu'une sonde parodontale manuelle n'obtient que 28 % de résultats. Une entente a déjà été conclue avec d'importants distributeurs canadiens et américains qui nous permet de distribuer notre produit à l'étranger. »

En janvier 2002, le CLD de Laval a procédé à la conversion de son prêt provenant du Fonds local d'investissement en capital-actions.

NEKS TECHNOLOGIES a créé 19 emplois de qualité, notamment dans les domaines de la dentisterie, de l'ingénierie et du marketing international, et d'autres postes devraient être ouverts sous peu. L'entreprise profite également de la vitalité de la nouvelle économie scientifique à Laval et de l'incubateur d'entreprises biomédicales que représente le Centre d'innovation en biotechnologie. Ces infrastructures facilitent en effet le développement de ses produits, ce qui génère de nombreux emplois indirects. NEKS TECHNOLOGIES connaît un considérable succès dans son secteur d'activités et est en voie de devenir un leader incontesté dans le domaine des soins dentaires.

« Notre technologie innovatrice permet à nos clients de réduire de façon substantielle leurs coûts de production, expliquent Mario Desmarais et Josée Boivin. La qualité, la stabilité et les caractéristiques esthétiques de nos produits sont maintenant reconnues. Nous sommes convaincus que l'entreprise est promise à un brillant avenir. » ↓



« Il existe très peu de nouveautés dans le secteur dentaire, explique Emmanuel Montini, co-fondateur et président de l'entreprise. D'ici cinq ans, nous prévoyons mettre sur le marché une quinzaine de produits inédits en médecine dentaire. » ↓



entre les dents à titre de traitement préventif contre la carie, et Proxseal 2, qui scelle la carie de l'entre-dents pour en enrayer le développement.

Déjà, un troisième produit extrêmement prometteur a été lancé en mai 2002 : le DetecTar. Il s'agit d'un instrument automatisé qui permet de détecter systématiquement le tartre sous-gingival. Il est utilisé comme une sonde parodontale, mais son diamètre est identique à celui d'une sonde conventionnelle. Le DetecTar a été breveté mondialement. « Des études effectuées en clinique ont démontré que le DetecTar fait passer le taux de succès à 91 % dans la détection de tartre

Au cœur d'un véritable réseau de développement à Laval, le CLD de Laval représente une précieuse source de contacts et de compétences pour les entrepreneurs. L'expertise des conseillers du CLD de Laval permet de dégager les perspectives de développement stratégique des jeunes entreprises et de planifier adéquatement leur croissance.

Les liens que le CLD de Laval a su tisser au sein de son milieu s'avèrent souvent très utiles lors des montages financiers de projets d'expansion ou lors du démarrage de nouvelles entreprises.

# FONDS DÉDIÉ À l'économie sociale

**Objectif** STIMULER L'ÉMERGENCE DE PROJETS VIABLES AU SEIN D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOUTENIR LA CRÉATION D'EMPLOIS DURABLES PAR UNE AIDE FINANCIÈRE.

**Est-ce pour moi?** SONT ADMISSIBLES LES PROJETS QUI ONT UNE FINALITÉ SOCIALE, QUI RÉPONDENT À DES BESOINS SOCIAUX DÉTERMINÉS PAR LA COMMUNAUTÉ ET QUI POURSUIVENT DES OBJECTIFS CONCORDANT AVEC LES ORIENTATIONS DU PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI.

LES DÉPENSES EN CAPITAL, L'ACQUISITION DE TECHNOLOGIES ET DE BREVETS, DE MÊME QUE LES BESOINS DE FONDS DE ROULEMENT SE RAPPORTANT STRICTEMENT AUX OPÉRATIONS DE L'ENTREPRISE SONT ADMISSIBLES.

L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE EST UNE SUBVENTION DONT LE MONTANT EST DÉTERMINÉ PAR LE CLD DE LAVAL.

« C'est une véritable renaissance, conclut Mme Guinois. Même la Fondation de la Maisonnée d'Oka, qui était inopérante depuis plusieurs années, procédera à une levée de fonds dans les prochains mois. Des acteurs économiques importants à Laval ont manifesté leur intérêt à s'impliquer dans les activités de la Fondation. L'avenir s'annonce très prometteur! » ↓



Rapport d'activités 14

**FONDS DÉDIÉ À L'ÉCONOMIE SOCIALE** En 2002, le CLD de Laval a consenti 733 121 \$ aux entreprises d'économie sociale. Ces subventions ont été octroyées à neuf organismes et ont contribué au maintien et à la création de 55 emplois. La politique de développement local et régional définit l'économie sociale comme étant « les activités et les organismes issus de l'entrepreneuriat collectif qui respectent les principes suivants : finalité de services aux membres ou à la collectivité; autonomie de gestion; processus de décision démocratique; primauté des personnes et du travail plutôt que sur le capital dans la répartition des surplus et des revenus; participation, prise en charge et responsabilité individuelle et collective. » L'économie sociale peut être développée dans tous les secteurs d'activités qui répondent aux besoins de la population et des collectivités.

**LE NOUVEL ENVOL DE LA MAISONNÉE D'OKA** Jusqu'en août 2002, l'avenir de la Maisonnée de Laval, connue sous le nom de La Maisonnée d'Oka, était tellement compromis que tous s'attendaient à sa fermeture imminente. Fondée à Oka en 1982, l'entreprise a pour mission d'offrir des thérapies de réhabilitation aux alcooliques et aux toxicomanes, de même qu'aux joueurs pathologiques.

En 1994, la Maisonnée d'Oka bénéficie d'un terrain à Laval et fait construire un immeuble conditionnellement au règlement qu'elle attend du gouvernement pour ses immobilisations à Oka. Ce règlement n'arrivera que huit ans et demi plus tard.

« Durant ces années difficiles, nous avons poursuivi nos activités, souligne Paulette Guinois, directrice générale de la Maisonnée de Laval. Nous avons pu compter sur le dévouement de notre personnel malgré les gels de salaire et la précarité des emplois. Nous avons continué de soigner notre clientèle tout en cherchant des moyens d'améliorer notre sort. C'est finalement le CLD de Laval qui nous a permis de faire redémarrer notre organisme et de voir enfin la lumière au bout du tunnel! »

En effet, dès l'annonce d'une injection de 200 000\$ du CLD de Laval par le biais de son Fonds d'économie sociale, la Maisonnée de Laval reprenait son envol.

« Le CLD de Laval nous a soutenus dans nos démarches pour trouver un nouveau créancier hypothécaire et conclure un règlement avec la Caisse populaire, explique Mme Guinois. Depuis le mois d'août dernier, la Maisonnée fonctionne à plein. Les intervenants ont repris confiance, ce qui a eu un impact positif sur le moral du personnel. L'assurance de la pérennité de l'œuvre a suscité un plus grand achalandage. En janvier dernier, poursuit-elle, nous avons pu élaborer une politique salariale et augmenter les salaires de nos employés. »

Les activités de la Maisonnée de Laval ont permis le maintien de 13 emplois dans la région. Depuis l'octroi du CLD de Laval, trois nouveaux emplois ont été créés et deux autres devraient l'être incessamment.

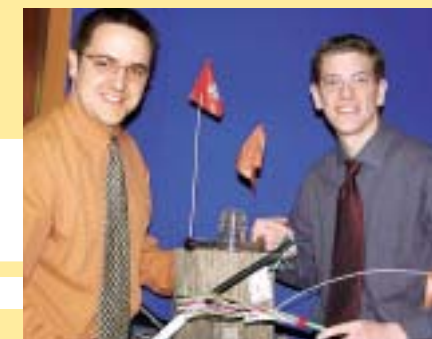
# FONDS JEUNES PROMOTEURS

En 2002, une importante modification a été apportée au programme. En effet, le volet 2 « Création d'une première entreprise » s'est enrichi de la catégorie « acquéreur », permettant à la relève entrepreneuriale de poursuivre ses objectifs en achetant une première entreprise en exploitation depuis plus de deux ans.

Le CLD de Laval a investi 168 350 \$ par le biais de son Fonds Jeunes Promoteurs. Ces subventions ont permis à 33 jeunes promoteurs de démarrer 22 nouvelles entreprises et de créer 90 nouveaux emplois. Les investissements totaux sur le territoire lavallois représentent un montant de 813 200 \$. Rappelons que l'aide financière accordée se chiffre à 8 000 \$ par entrepreneur et que la contribution peut atteindre 20 000 \$ par projet pour les entreprises œuvrant dans les secteurs manufacturier, de la nouvelle économie et des technologies de l'information. Les secteurs des services et les commerces qualifiés peuvent se prévaloir d'une aide financière de l'ordre de 5 000 \$ par promoteur et de 12 500 \$ par projet.

## TROIS JEUNES PROMOTEURS PARMIS LES GRANDS

Créée en janvier 2002, C3F Consultants est l'initiative de trois jeunes entrepreneurs. Conscients du positionnement concurrentiel avantageux et du potentiel de croissance qu'une entreprise spécialisée dans le domaine de l'ingénierie destinée aux télécommunications pourrait conférer, Patrick Rémy, Antoine Chamberland et Sylvie Bélair ont mis leurs compétences et leurs efforts en commun pour fonder leur entreprise.



↑ Selon Antoine Chamberland et Patrick Rémy, en seulement un an, C3F Consultants est devenu le principal fournisseur de services d'ingénierie aux entreprises de télécommunications, qu'il s'agisse de compagnies dominantes ou non-dominantes. Telus Québec, AT&T Canada, Groupe Télécom, Videotron Télécom et SRDP Télécom font continuellement appel à notre expertise. Nous sommes devenus l'un de leurs principaux fournisseurs. Nos objectifs stratégiques sont maintenant de diversifier nos activités et de nous positionner avantageusement dans le secteur des services publics.

La mission de C3F Consultants est d'offrir à l'industrie des télécommunications du Québec et des grandes villes ontariennes des services d'ingénierie complets pour la conception de réseaux principaux de câbles de télécommunications (fibres optiques, cuivre et coaxial) et de branchements secondaires.

« Outre l'octroi financier, le Centre local de développement (CLD) de Laval nous a offert un soutien technique précieux pour l'élaboration d'un plan d'affaires qui répond avec justesse aux exigences du programme, explique Patrick Rémy, vice-président de C3F Consultants. Une analyse rigoureuse nous a permis d'ajuster nos besoins financiers en fonction d'objectifs réalisables. Le CLD de Laval nous a également assistés dans nos recherches pour trouver d'autres sources de financement. »

La constitution de C3F Consultants a permis de créer 11 nouveaux emplois de qualité sur le territoire de Laval.

Pour les nouveaux entrepreneurs, le CLD de Laval offre des services à valeur ajoutée. En effet, les interventions de ses professionnels ne se limitent pas aux investissements, elles peuvent également faire appel à leur expertise dans tous les aspects de la gestion et de la création d'entreprise.

**Objectifs** STIMULER L'ENTREPRENEURSHIP CHEZ LES JEUNES ET LES AIDER À CRÉER OU À ACQUÉRIR UNE PREMIÈRE ENTREPRISE EN LEUR OFFRANT UN SOUTIEN FINANCIER ET TECHNIQUE.

**Est-ce pour moi?** LE CANDIDAT DOIT : ÊTRE CITOYEN CANADIEN OU IMMIGRANT REÇU ET ÊTRE RÉSIDANT DU QUÉBEC; AVOIR AU MOINS 18 ANS ET AU PLUS 35 ANS; POSSÉDER UNE EXPÉRIENCE OU UNE FORMATION LIÉE AU PROJET; S'ENGAGER À TRAVAILLER À PLEIN TEMPS DANS L'ENTREPRISE.

LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE PEUT SOUTENIR LA CONCRÉTISATION D'UN PROJET D'ENTREPRISE CONSIDÉRÉ ADMISSIBLE AU PROGRAMME, PARTICIPER À LA CRÉATION D'UNE PREMIÈRE ENTREPRISE LÉGALEMENT CONSTITUÉE PAR L'ENTREPRENEUR OU FAVORISER L'ACQUISITION D'UNE PREMIÈRE ENTREPRISE EN EXPLOITATION DEPUIS PLUS DE DEUX ANS ET AYANT FRANCHI AVEC SUCCÈS SA PHASE DE DÉMARRAGE.

CE PROJET DOIT RÉPONDRE À PLUSIEURS CONDITIONS ET L'ENTREPRENEUR DOIT DÉMONTRER AU CLD DE LAVAL QUE L'AIDE FINANCIÈRE EST ESSENTIELLE À SA RÉALISATION.

# MESURE

## de suivi d'entreprise

**Objectifs** ASSURER LA SURVIE DES ENTREPRISES ET EN STIMULER LA CROISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT PAR UN SERVICE D'AIDE À L'ENTREPRENEURIAT COMPRENANT DEUX VOLETS : UN DIAGNOSTIC INDIVIDUALISÉ ET UN ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE.

**Est-ce pour moi?** CE PROGRAMME, OFFERT GRATUITEMENT, EST DESTINÉ AUX ENTREPRENEURS AGÉS DE 18 À 35 ANS QUI ONT DÉMARRÉ UNE ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES À LAVAL.

LE CONSEILLER DU CLD DE LAVAL POURRA, NOTAMMENT, TROUVER DES SOLUTIONS POUR L'IMPLANTATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES, ASSISTER L'ENTREPRISE DANS SA RECHERCHE DE FINANCEMENT OU LORS DE LA MISE À JOUR DU PLAN D'AFFAIRES.

**MESURE DE SUIVI** Le CLD de Laval a consacré, en 2002, 526 heures de suivi à 138 entreprises, qui ont bénéficié de services-conseils sur mesure. De plus, 562 entreprises ont participé à des séances de groupe traitant de divers sujets et totalisant 108 heures. Ces services de conseils et d'accompagnement sont offerts gratuitement aux entrepreneurs de la région de Laval.

### SPHÈRE HÉBER-SITE : DES SOLUTIONS ADAPTÉES AUX PME

Sphère Héber-Site a été fondée par Stéphane Galarneau et Sylvain Voukirkakis en juin 2000. M. Galarneau, alors âgé de 35 ans, profite d'une subvention de 8 000 \$ du programme Jeunes Promoteurs.

SISCA, entreprise spécialisée dans les technologies de l'information, est la représentante officielle au Québec de la firme américaine de logiciels MAPICS. Elle a pour mandat de faire la représentation, la prospection et les démonstrations, mais elle préfère s'adjoindre les services de firmes disposant des connaissances adéquates pour procéder à l'installation des produits MAPICS XA et fournir les services professionnels requis. C'est ainsi qu'une entente de partenariat est conclue entre Sphère Héber-Site et SISCA pour la commercialisation, la livraison, l'installation, la formation, les modifications et le soutien technique.

Ainsi, l'équipe de Sphère Héber-Site a assisté à plusieurs conférences et a participé à de nombreuses activités de réseautage. La croissance rapide de l'entreprise a nécessité une analyse rigoureuse des nouveaux besoins en ressources humaines et des pistes de solutions ont été dégagées, comme les possibilités offertes par les différents programmes gouvernementaux d'aide à l'emploi. Sur le plan de R-D, le CLD de Laval a également permis à l'entreprise d'établir des contacts très fructueux avec le gouvernement du Canada.

« Afin d'assurer la croissance sans heurt de notre entreprise, les conseillers du CLD de Laval nous ont proposé le programme DÉCLIC-PME, poursuit avec enthousiasme M. Galarneau. Ils détiennent vraiment l'expertise qui complète nos qualités et nos forces. Le meilleur conseil que nous donnons aux entrepreneurs est de ne pas se passer des services multiples offerts par le CLD de Laval », conclut-il. Sphère Héber-Site emploie présentement quatre personnes et prévoit doubler ses effectifs d'ici le mois de septembre prochain.



↑ « Depuis les tout premiers débuts de l'entreprise, nous avons fait appel à l'expertise des conseillers du CLD de Laval, raconte Stéphane Galarneau, vice-président des ventes chez Sphère Héber-Site. Leur soutien et leur assistance sont inestimables. C'est grâce au CLD de Laval si nous avons pu obtenir de la formation de pointe aux États-Unis sur les différentes applications des logiciels, ajoute-t-il. Les professionnels du CLD de Laval nous ont également aidés à bâtir notre plan d'affaires et nous accompagnent depuis dans la croissance de l'entreprise. »

# MESURE DE SOUTIEN

## au travail autonome

Au cours de l'année 2002, le CLD de Laval a consenti 180 000 \$ à la Mesure de Soutien au Travail Autonome pour des investissements totaux de 917 300 \$. Sur le territoire de Laval, 58 entreprises ont ainsi vu le jour et 83 emplois ont été créés.

### ZOUK COMMUNICATION DESIGN : QUAND LA CRÉATIVITÉ SE JOINT À L'EXPERTISE

En janvier 2002, Annie St-Marseille décide de mettre à profit la crédibilité qu'elle a su développer auprès des fournisseurs et l'excellence de son statut professionnel en lançant sa propre entreprise.

Zouk communication design offre des services complets en design graphique aux PME de Laval et de la consultation stratégique en communications graphiques et visuelles. L'entreprise jouit d'un vaste réseau de contacts qui lui donne accès à de nombreux clients potentiels. Une étude de marché extrêmement rigoureuse a permis à Annie St-Marseille d'identifier, plus spécifiquement, deux clientèles cibles : les petites et moyennes entreprises de la région établies depuis plus de deux ans et qui ne possèdent pas de service de graphisme à l'interne, de même que les entreprises ou les agences qui connaissent un surplus de production.

Selon Annie St-Marseille, « les tarifs d'une agence qui offre des services intégrés sont beaucoup plus élevés que ceux d'un petit cabinet spécialisé dans son domaine. Pour la plupart des PME, les services clé en main de Zouk communication design sont beaucoup plus accessibles. De plus, les clients choisissent une entreprise en design graphique en fonction des réalisa-



↑ Après une seule année d'exploitation, les résultats de Zouk communication design dépassent toutes les attentes de Mme Annie St-Marseille.

tions passées, de la qualité du porte-folio et de son secteur d'activités. Il est plus facile pour une petite agence de personnaliser ses services et d'établir des relations de confiance. »

Afin de créer son entreprise à Laval, ville qui connaît, depuis quelques années, un développement économique favorable, une croissance constante des investissements et un très grand dynamisme, Mme St-Marseille a fait appel au CLD de Laval. Elle a obtenu, outre la mesure de Soutien au Travail Autonome, une subvention du programme Jeunes Promoteurs.

« Le CLD de Laval m'a offert beaucoup plus que de l'aide purement technique et financière, affirme-t-elle. J'ai trouvé, auprès des conseillers, beaucoup de soutien et d'encourage-

ment. Partir en affaires est stimulant, mais cela peut aussi être très angoissant. Les professionnels du CLD de Laval le comprennent bien et mettent tout en œuvre pour que les entrepreneurs poursuivent leurs objectifs. Les cours, les conférences, les petits-déjeuners et les activités de réseautage m'ont permis d'apprendre beaucoup et d'établir des contacts intéressants. »

Après une seule année d'exploitation, elle s'est adjointe les services d'une pigiste afin d'être assistée dans l'exécution des nombreux mandats.

### LA MESURE DE SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME

Un programme offert par Emploi-Québec et les Centres locaux d'emploi (CLE) de Laval. Administré par le CLD de Laval, il vise à favoriser la création d'emplois durables dans la région et l'accès à l'autonomie chez les travailleurs à statut précaire. Le CLD de Laval, dans son processus de gestion du programme, met à la disposition des futurs entrepreneurs un soutien actif qui se traduit par des services de conseils et de suivi, de même que par de la formation, laquelle permet aux candidats de perfectionner leurs connaissances en affaires et de maximiser les chances de succès de leur entreprise.

**Objectifs** OFFRIR DU SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER AUX INDIVIDUS QUI SOUHAIENT CRÉER OU ACQUÉRIR UNE MICRO-ENTREPRISE, OU QUI VEULENT DEVENIR TRAVAILLEURS AUTONOMES DANS LA RÉGION.

**Est-ce pour moi?** POUR ÊTRE ADMISSIBLE AU PROGRAMME, IL FAUT RÉPONDRE À L'UNE DES CONDITIONS SUIVANTES : ÊTRE PRESTATAIRE DE LA SÉCURITÉ DU REVENU OU DE L'ASSURANCE-EMPLOI; AVOIR ÉTÉ SANS EMPLOI DANS LES 36 DERNIERS MOIS; AVOIR REÇU DES PRESTATIONS DE MATERNITÉ DANS LES 60 DERNIERS MOIS SANS RETOUR AU TRAVAIL; ÊTRE SANS EMPLOI ET SANS SOUTIEN FINANCIER; ÊTRE UN TRAVAILLEUR À STATUT PRÉCAIRE.

LE CANDIDAT OU LA CANDIDATE DOIT NOTAMMENT : PRÉSENTER UN PROFIL D'ENTREPRENEUR; AVOIR DE L'EXPÉRIENCE OU DES COMPÉTENCES EN LIEN AVEC LE PROJET; APPORTER UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE D'AU MOINS 20 % ET S'ENGAGER À TRAVAILLER PRINCIPALEMENT AU DÉMARRAGE DE L'ENTREPRISE.

LA MESURE DE SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME PERMET AUX ENTREPRENEURS D'OBTENIR DU SOUTIEN TECHNIQUE ADAPTÉ À LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES ET DE L'AIDE FINANCIÈRE PAR LE BIAIS D'ALLOCATIONS HEBDOMADAIRES ET PAR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE GARDE POUR UNE DURÉE D'AU PLUS 52 SEMAINES.

# GESTION des instances

**GESTION DES INSTANCES** Le conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) de Laval est composé de 16 membres provenant des différents secteurs de l'activité économique lavalloise. Au cours de l'année 2002, le conseil s'est réuni à cinq reprises afin de traiter les dossiers relatifs à son mandat, notamment en ce qui a trait aux demandes de subventions et de prêts, au suivi de l'évolution des dossiers et à la gestion des différents fonds.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** L'assemblée générale annuelle du CLD de Laval s'est tenue le 15 avril 2002. Au cours de cette rencontre, l'assemblée a procédé à l'adoption du Rapport annuel 2001 et des états financiers. Comme l'exécutif de Conseil régional de développement de Laval (CRD-Laval) n'a pas connu de modification, les administrateurs en poste ont été reportés dans leurs fonctions de membres du conseil d'administration du CLD de Laval. L'assemblée a également procédé à la nomination de la firme de vérificateurs externes des livres et comptes du CLD de Laval pour le terme 2003.

## ASSOCIATION DES CENTRES LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC (ACLDO)

**LE RENDEZ-VOUS NATIONAL DES RÉGIONS** Les 12, 13 et 14 novembre 2002 avait lieu à Québec une rencontre importante : le Rendez-vous national des régions auquel le CLD de Laval avait été invité à titre d'observateur.

Préalablement au Rendez-vous, des rencontres avaient été organisées avec les régions ressources et les régions centrales afin de déterminer les outils nécessaires à leur développement économique et social. Dans un deuxième temps, des comités composés de représentants locaux et régionaux ont élaboré des propositions d'actions en vue du Rendez-vous national, organisé pour permettre aux régions de travailler, de concert avec le gouvernement, à l'élaboration du Plan d'action Québec-Régions pour les prochaines années.

En tant qu'acteur important dans le développement de son territoire et partenaire intégré dans le plus grand réseau de soutien à l'entreprise au Québec, le CLD de Laval se devait de connaître l'avancement des travaux portant sur la prospérité économique des régions, la vitalité des milieux et leur capacité d'agir sur leur propre développement.

## TABLE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE L'ASSOCIATION DES CENTRES LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC (ACLDO)

Détenant une expertise pointue dans la gestion courante des opérations des CLD et des services aux membres, les directeurs généraux sont une ressource précieuse pour l'élaboration de recommandations destinées aux instances décisionnelles telles que les ministères, le monde municipal et le milieu des affaires.

Réunissant 20 représentants de toutes les régions du Québec, la Table des directeurs généraux travaille notamment sur la gestion stratégique des CLD afin de renforcer leur autonomie, d'accroître leurs performances et de promouvoir le développement local. Le CLD de Laval est représenté par M. Damien Cloutier à la Table des directeurs généraux et par M. Robert Lefebvre au conseil d'administration de l'Association des Centres locaux de développement du Québec.

# CONSEIL d'administration

LE CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LAVAL EST UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF FINANCÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET VILLE DE LAVAL ET AGISSANT SOUS L'AUTORITÉ D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ DE PARTENAIRES LOCAUX PROVENANT DES MILIEUX SYNDICAL, MUNICIPAL, COOPÉRATIF, COMMUNAUTAIRE, INSTITUTIONNEL ET DES AFFAIRES.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2002-2003

### MEMBRES VOTANTS

Secteur à vocation économique  
**Robert Lefebvre**, membre du CA, Laval Technopole  
**Jean-Louis Bédard**, président, Tourisme Laval

Secteur agricole  
**Gilles Lacroix**, président, Table de concertation agro-alimentaire de Laval

Secteur MRC  
**Gilles Vaillancourt**, maire et préfet de la MRC, Ville de Laval

Secteur institutionnel  
**Louise Campeau**, commissaire, Commission scolaire de Laval

Secteur communautaire  
**Yves Tremblay**, membre, Conseil de la culture

Secteur coopératif et d'économie sociale  
**Manon Loranger**, représentante, Comité régional d'économie sociale de Laval

Secteur travailleurs et syndicats  
**Christiane Fradette**, représentante, Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)

### ADMINISTRATEUR NON-VOTANT

**Manon Caron**, directrice générale, Centre local de développement (CLD) de Laval

### OBSERVATEURS

**Denis Chartier**, directeur des services aux employeurs Emploi-Québec

**Robert Fortin**, sous-ministre adjoint par intérim Ministère des Affaires municipales et de la Métropole

**Joseph Facal**, ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique, Ministre responsable de l'Administration et de la Fonction publique, Président du Conseil du Trésor, Député de Fabre

**François Gaudreau**, député de Vimont

**Lyse Leduc**, adjointe parlementaire à la ministre de la Culture et des Communications, Députée de Mille-Îles

**Serge Ménard**, ministre des Transports et ministre responsable de la région de Laval, Député de Laval-des-Rapides

**Thomas Mulcair**, leader adjoint de l'opposition officielle Député de Chomedey



CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LAVAL  
\_Service d'encadrement d'entrepreneuriat  
\_Accompagnement, assistance technique  
\_Plan d'affaires  
\_Financement  
\_Aide gouvernementale  
\_Suivi  
\_Parrainage d'entreprises  
\_Formation en démarrage d'entreprises

DIRECTION GÉNÉRALE  
\_Gestion des politiques et du CA

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LAVAL (CRD-LAVAL)  
\_Élaboration et mise en œuvre de la planification stratégique régionale  
\_Gestion du fonds régional de développement

LAVAL TECHNOPOLE  
\_Promotion et développement économique  
\_Développement des investissements  
\_Développement des alliances stratégiques  
\_Soutien à l'expansion des entreprises  
\_Exportation  
\_Sous-traitance industrielle  
\_Gestion des parcs industriels  
\_Développement agricole  
\_Communications  
\_Relations publiques

FONDS D'ÉCONOMIE SOCIALE (FES)  
\_Soutien financier aux entreprises d'économie sociale  
\_Développement d'entreprises

ENTREPRENEURIAT JEUNESSE  
\_Service d'aide aux jeunes entrepreneurs  
\_Fonds Jeunes Promoteurs  
\_Soutien au travail autonome  
\_Mesure Suivi d'entreprises

FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI)  
\_Soutien financier aux entreprises d'économie d'affaires  
\_Financement pour démarrage ou expansion  
\_Développement d'entreprises

DÉCLIC PME  
\_Soutien financier aux entreprises d'économie d'affaires  
\_Financement pour démarrage ou expansion  
\_Développement d'entreprises

PSVI  
\_programme de soutien à la valorisation des inventions

